



Spécial Élections Pros 2011

Pourquoi voter au 1^{er} tour des élections ?

Le 1^{er} tour des élections définit **l'organisation syndicale** qui négociera pour vous les accords d'entreprise **pendant 4 ans**.

Fin 2011, il n'y aura plus aucun accord collectif d'entreprise chez G.V.F si aucune négociation d'entreprise n'a abouti. Il sera alors appliqué la base du Code du travail uniquement.

Les accords en jeu sont : ARTT, JR TT, CP, Journée de Solidarité, MUTUELLE, PREVOYANCE, SALAIRES, INTERRESSEMENT, PARTICIPATION, FORMATION, TICKETS RESTO, FEMME ENCEINTE, SENIORS, EMPLOI, CONDITIONS de travail... tout un travail de la **CFTC Optique** depuis 10 ans.

Un syndicat est obligatoire pour l'entreprise (signataire) **et pour les salariés** (défenseur).

La CFTC Optique négocie les accords Grand Optical et Générale d'Optique depuis plus de 10 ans.

Pourquoi voter au 2nd tour des élections ?

Le 2nd tour des élections définit **les représentants** qui vont vous défendre et qui vont être vos porte-paroles pendant 4 ans au Comité d'Entreprise et comme Délégués du Personnel.

Il faut donc confirmer vos votes **CFTC Optique** pour que nous ayons les moyens de porter vos idées et de défendre vos acquis.

Pour vous faire entendre, votez !

je vote **TOUSUNIKES, TOUSUNIS!**
CFTC  **Optique**